BOUM !!

Journal du groupe NO PASARAN Lyon

BRISONS LE SILENCE

CREONS LA SOLIDARITE

MARS 2006

SOMMAIRE

ANTIFA

P 2 à 4 :
Débat autour du livre « SCALP 1984-1992, Comme un indien métropolitain

REPRESSION

P 4 à 7 :
Immigrés ne nous lassez pas seuls avec les francais

DOSSIER PRISON

P 8 à 11 :
Ni matons, ni patrons, détruisons toutes les prisons !
P 12 :
Appel des prisonniers d'action directe

INTERLUDE ACTU CPE

P 13 :
Faut il un nouveau malik Oussekine ?

RE DOSSIER PRISON

P 13 à 16 :
Un prisonnier américain : Mumia Abu-Jamal
P 16 à 22 :
Liberté pour Léonard Peltier
P 22 à 24 :
Le travail forcé dans les prisons britanniques
P 25 :
Chanson de « Mon dragon » sur les prisons
P 26 à 28 :
Petits questions à « Mon dragon »

CONTRE CULTURE

P 28 à 29 :
Association ULTIMATUM

ALTERNATIVE

P 29 à 30 :
Création d'une coopérative participative
AC !/No pasaran
P 30 :
Lieux, Lectures et internet

No Pasaran Lyon c/o la Gryffe, 5 rue S. Gryphe, 69007 Lyon

no-pasaran69@no-log.org

ce projet. On a d'abord cherché à rencontrer des paysan-ne-s par le biais de la Confédération Paysanne. N'obtenant pas d'autre réponse que : «contactez notre agent de communication en AMAP», nous nous sommes tourné-e-s vers les paysan-ne-s qui vendent leurs produits sur les marchés. L'un d'eux a été enthousiasmé par notre idée et nous a proposé de lui rendre visite sur ses terres dès qu'on pourra (ce que nous avons fait fin décembre). Ensuite, nous avons contacté nos ami-e-s de AC !Rhône pour leur proposer de construire ce projet ensemble. Il se trouve qu'il-elle-s avaient, de leur côté, déjà songé à quelque chose du même genre et que notre proposition tombait à pic. Une première réunion a eu lieu fin novembre lors de laquelle nous avons partagé quelques informations et mis au point quelques principes de base : exposé des prix (particulièrement bas !), constitution d'une caisse, rotation des tâches, commandes individuelles groupées et livraisons hebdomadaires, réunions bimensuelles. Nous avons démarré fin décembre. Depuis, nous nous retrouvons chaque mercredi au local d'AC ! dans une ambiance particulièrement conviviale. Actuellement nous sommes 7 personnes. Prochainement, nous contacterons de nouve-aux-lles product-eur-rice-s pour avoir une plus grande variété de produits (pain, fromages, autres fruits et légume, etc…). A long terme, notre projet n'est pas d'agrandir notre coop mais de semer cette idée dans d'autres têtes et de construire un réseau, (à suivre…).

Quelques adresses utiles :
Librairie la Gryffe, 5 rue S.Gryphe, 69007 Lyon / Librairie la plume noire, 19 rue P. Blanc ; 69001 Lyon / Syndicat CNT (UD 69) 44 rue Burdeau, 69001 Lyon / AC ! rhône, 37 cours de la République, Villeurbanne / La Scierie, 4 rue Pascal, 69100 Villeurbanne / La Friche, 84 rue Lacassagne, 69003 Lyon / Radio Canut 102.2

Quelques lectures militantes :
- No pasaran
- La rafale, tartagueule à la récré, le postier affranchie, le chat tempête (CNT)
- L'égalité économique et sociale (CGA)
- Popouri
- Le jura libertaire
- @ie ! (fanzine libertaire Revelois)

Quelques adresses internet :
http://nopasaran.samizdat.net/ (site du réseau)
http://culturedeclasses.propagande.org (asso culturelle pour la lutte des classes)
http://www.tempsnoirs.lautre.net/
http://rebellyon.info
http://lenumerozero.lautre.net
http://infokiosques.net
http://www.prison.eu.org
http://punkerzz.free.fr/ird/homepage.html (site groupe punk IRD)
http://punkalyon.propagande.org/groupes.html#samizdat (groupe punk Samizdat)
http://www.panx.net/bruit/grrzzz/infos.html (groupe tek punk GRRZZZ)
http://lapageinternet2.free.fr/ (site du LPI, voir n°décembre)
http://anarcotico.net (site d'info libertaire italien)
http://ainfos.de

REMERCIEMENTS aux Scieuses /scieurs, à SB, à IRD, à Samizdat, à GRRZZZ, à Bibo et Caro, à anarcotico, à la Croce Nera Anarchica, à la Gryffe, et un clin d'œil aux GenTEs du grand nord de la part du CILBC.

modèles par correspondance, mais peu aussi se déplacer sur des concerts, festival ou autres évènements : contactez-nous pour nous proposer des lieux où être présents.
Nous pouvons aussi réaliser des sérigraphies sur divers supports (tee-shirts, enveloppes, sacs en toiles, ...), pour divers groupes et collectifs, etc.

ANTIFASCIST AKTION

ADRESSE COURRIER :
ULTIMATUM
BP 3, 38250 Lans en Vercors
ultimatum@no-log.org
http://www.ultimatum-serigraphie.com

AUTO-PROMO

ALTERNATIVE

CRéATION D'UNE COOPéRATIVE D'ACHAT PARTICIPATIVE AC !RHôNE NO PASARAN

Cela faisait un petit moment qu'on avait envie de se lancer dans l'expérimentation d'une alternative à la grande distribution capitaliste. On s'est dit que l'alimentation c'était un truc vital et qu'on avait envie de soutenir une agriculture paysanne de proximité qui respecte l'environnement et le bien-être des animaux. Notre projet s'inscrit dans une démarche anti-productiviste, refusant l'agriculture industrielle intensive et polluante. On voulait démontrer que part le biais de la suppression des intermédiaires et de leur objectif de profit et de spéculation, on pouvait, tout en étant rmistes, chomeu-r-se-s, étudiant-e-s, etc…, manger des produits bio (avec ou sans label) sans se ruiner. Cela implique un lien direct avec les paysan-ne-s. On avait entendu parlé des AMAP et on s'est très vite rendu compte qu'elles ne correspondaient que de très loin aux idées que nous voulions mettre en pratique. Nous ne voulions pas fonder une énième association loi 1901 mais créer une sorte de groupe d'auto organisation souple basée sur la confiance réciproque et le principe de la libre association. L'un des objectifs est de tendre vers l'autogestion par une répartition égalitaire des différentes tâches et des prises de décision collectives.
Nous nous sommes donc lancé-e-s dans

DéBAT AUTOUR DU LIVRE "SCALP 1984/1992 COMME UN INDIEN MéTROPOLITAIN"

Pourquoi et comment naissent les SCALP...
Petit historique du mouvement

En **1983**, deux ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir on assiste à la mise en place d'une politique de restriction. La gauche ne tient pas ses promesses et l'extrême droite se renforce avec un relent d'activisme violent de la part des groupuscules les plus radicaux.
En 1986 le Front national (créé en 1972) est devenu «incontournable» et à partir de 88 il ne descendra plus jamais en dessous des 15% dans les résultats électoraux. Les connexions entre l'extrême droite et la police sont de plus en plus mises à jour avec une explosion des violences policières (racistes). Dès cette période le pouvoir politique joue le jeu de l'extrême droite et met en place différentes mesures sécuritaires dont certaines étaient alors présentées comme temporaires (îlotage, BAC, vigipirat). Des mouvements «citoyens» apparaissent et les immigré-e-s luttent de manière autonome pour revendiquer la reconnaissance de leurs droits (mais pas du tout dans une perspective identitaire).

Au départ, SCALP (Section Carrément Anti Le Pen) est le nom donné à un rassemblement à Toulouse en **juin 1984**. Il est dissout trois mois après puis recréé en 85. Dans le courant de l'année 86 des SCALP apparaissent un peu partout de manière désordonnée. Les groupes utilisent le sigle SCALP pour signifier leur engagement dans différentes luttes (Section de Contre Attaque à la Police, Section de Contre Attaque au Lobby Puritain, Section de Contre Attaque au Lobby Patronal, Section de Contre Attaque au Lobby Pétrolier, Section de Contre Attaque au Libéralisme et au Productivisme… et plus récemment Section Carrément Anti Laurence Parisot).

La lutte menée par les SCALP est une forme de lutte parmi d'autres. Elle se veut en rupture et dans l'action radicale à la fois contre l'extrême droite, les politiques sécuritaires et d'immigration… en même temps, il s'agit de concilier dans le mouvement la nécessaire spontanéité et l'inscription dans la durée. La lutte ne doit pas se limiter à une opposition

stricte au FN, l'essentiel de l'activité des SCALP est de lier le combat antifasciste à une critique du capitalisme, du patriarcat et des politiques en cours, l'extrême droite n'étant pas la chasse gardée du FN. Le lien qui se noue entre la scène musicale et les SCALP est dû à un concours de circonstances. D'un côté comme de l'autre émerge une volonté forte de trouver de nouvelles formes d'organisation autonome et autogérée. Le rock alternatif par exemple avait dans l'idée de construire une scène musicale qui ne dépende pas du circuit commercial. La question n'était pas de savoir «quelle musique on souhaite faire?» mais «dans quelle conditions souhaite-t-on faire de la musique?» Grâce au Berruriers Noirs, le mouvement est devenu visible et le succès du groupe a fait naître une réflexion sur «comment voulons-nous vivre?». A cette époque, c'est la jeunesse qui est à l'initiative de ce questionnement qui donnera suite à un véritable mouvement (manifs étudiantes contre le projet de loi Devaquet en 1986).

En **1987**, apparaît une volonté de fédérer les groupes au sein de la CNAF (Coordination Nationale Anti-Fasciste) puis en **1992**, au sein du réseau No Pasaran. En **89-90**, avec l'Appel des 250 et la création de Ras l'Front émerge un antifascisme républicain, à l'opposée de la dynamique des SCALP…

Quelques réflexions que le débat a permis de faire émerger...

Aujourd'hui les idées du FN sont dissoutes au sein de la société. La lepénisation des esprits est arrivée à son terme, en témoignent par exemple les politiques de répression contre les immigré-e-s et leur banalisation. Les collectifs de quartier, la marche des Beurs… ont été totalement récupérés, instrumentalisés et cela explique en partie la perte de foi en l'action collective. Tout ce qui a fait l'objet d'une forte résistance dans les années 80 est aujourd'hui en place et accepté. Par exemple, les rafles de Sans Papiers, à Paris, sont quotidiennes et sans protestation de la part de la population qui en est témoin. Les luttes sociales sont criminalisées et le rapport de force est de plus en plus à l'avantage de l'état et du capital. Les personnes les plus durement touchées par l'injustice économique et sociale sont enfermées dans les quartiers populaires, dits «sensibles» et on assiste à une disparition de la conscience de classe.

Le SCALP lyonnais périclite au début des années 90, la guérilla antifas/fachos finissant par tourner cour. Le bilan est à l'amertume car constat est fait que le SCALP avait une tendance à faire de l'incantatoire, à lancer la jeunesse dans une logique suicidaire. Jeunesse qui du des interprétations opposées pour essayer de me faire une opinion.

Concernant le CPE, moi déjà je voit qu'autour de moi y'a une majorité des copains et copines qui vivotent entre missions d'intérim, CDD, Assedic, RMI, comme moi, et la on nous balance le CPE qu'on apparente à un CDI mais qui se rapproche plus du contrat de mission chez Manpower. Ouais ça permettra peut être de taffer un peu, pour mieux te faire lourder ensuite, à moins de fermer sa gueule et d'être un bon petit robot pendant 2 ans. Aujourd'hui t'es content quand t'as un CDI et que tu touche le SMIC... c'est même pire, t'es content quand t'as un boulot de merde, parce que au moins t'as un boulot!

C'est grave, et moi ça me fait bien mal de manifester pour travailler! Quand t'as un enfant, ton loyer, tes charges et ta bouffe à payer t'es content d'avoir ton CDD de 6 mois, et un CDI c'est carrément le paradis. Aujourd'hui les étudiants se mobilisent alors que c'est pas vraiment eux qui vivent cette précarité au jour le jour. Mais ceux qui la vivent peuvent pas forcement se permettre de bouger dans la rue pour gueuler, donc c'est très bien que d'autres manifestent, si c'est avec conviction et détermination. Bon, après, moi j'ai du mal à évaluer la portée de telles mobilisations. Si le gouvernement veut passer en force il passera, comme il l'a fait avec les intermittents. Mais que la lutte soit perdue d'avance n'est pas forcement une raison pour arrêter de se battre.

CONTRECULTURE

ASSO ULTIMATUM

L'association ULTIMATUM réalisés des sérigraphies artisanales, qui répondent pour nous à différentes nécessités : tout d'abord, réaliser des impressions de motifs que nous ne trouvions pas ou alors trop peu. Ensuite, diffuser nos réalisations ou bien réaliser spécialement des tirages pour tel groupe, tel asso, ou tel collectif.

Nous ne nous situons pas dans une démarche industrielle mais bel et bien dans un esprit artisanal réalisant des tirages en série limitée

Nous remercions par avance les personnes qui nous aiderons à diffuser nos productions et par la même occasion, nous lançons ici un appel à tous les groupes, fanzines, collectifs, etc : envoyez-nous vos tracts, flyers et autocollants, nous les diffuseront, pourvu qu'ils se situent dans une optique Do It Yourself, indépendante et alternative, et surtout à mille lieues de tout esprit sexiste, machiste, raciste ou homophobe.

ULTIMATUM diffuse donc ses

4°) D'ou vous est venue l'idée de faire un texte sur les prisons ? Qu'avez vous voulu exprimer à travers ces paroles ?

A : L'idée vient de Fleur qui avait commencé à écrire un texte sur Mehdi Reziga, un type de 22 ans qui pour un pauvre vol à l'étalage sans même que le commerçant porte plainte, a été pris dans un engrenage qui a abouti à un soi-disant suicide à moins d'un mois de sa libération. Cette histoire donne envie de vomir. Pas seulement parce que Mehdi s'est fait tabassé à mort, mais aussi pour la façon dont sa famille a été traitée, menée en bateau, intimidée. C'est tout le système carcéral qui est coupable. Fleur s'était pas mal renseignée et avait communiqué un tout petit peu avec la soeur de Mehdi. Je suis parti de ce que Fleur avait écrit mais au final ça ne parle pas vraiment de Mehdi, enfin, pas uniquement. Dans le deuxième couplet on parle de l'E.R.I.S., une sorte de milice spécialisé dans les interventions en milieu carcérale, connue pour son zèle et ses débordements. D'ailleurs y'a une petite faute dans la chanson avec la phrase "opération coup de poing à la demande des matons" car ERIS agit sur ordre de la direction d'une prison mais est souvent vue d'un mauvais oeil par les matons qui y bossent, pour différentes raisons. Enfin moi ce que j'aimerai c'est que quelqu'un qui est intéressé ou touché par ce texte, fasse la démarche de savoir qui sont Mehdi Reziga ou smaïn Massouï, et ce qu'est l'ERIS. C'est une chanson que personnellement je ne me lasse pas de jouer, je trouve important de parler de ça quand on sait qu'en France on a les prisons les pires d'Europe niveau surpopulation, conditions de vie, insalubrité, et que la prison St Paul de Lyon détient le record de surpopulation et de nombre de morts suspectes de toute la France.

5°) Petite et dernière question d'actualité : la mobilisation contre le CPE ça vous inspire quoi ? Et l'actualité en générale?

A : L'Actualité on s'y intéresse un minimum, c'est normal. Personne n'a la télé dans le groupe il me semble, ça évite de subir un matraquage médiatique mensonger de la part des vendeurs de lessive et de soda, mais du coup ça t'oblige à aller chercher l'information ailleurs. Personnellement j'estime pas avoir une culture et un bagage historique/politique/économique suffisant pour avoir une analyse super fine de tout ce qui se passe autour de nous. Je m'en remets donc à ce que je peux lire et entendre avant de l'ouvrir, et j'aime lire des propos contradictoires et coup, suite à cela, a complètement disparu du militantisme.

Aujourd'hui, la lutte contre les violences policières est peut-être un levier pour parvenir à un mouvement de lutte de plus grande ampleur et plus globalement orienté contre les fondements et les effets de l'idéologie sécuritaire. Le fascisme a plusieurs formes mais une même nature. Ici et actuellement il se présente sous une forme larvée (cf. le projet de Sarko de milices «citoyennes» qui rappellent les milices de la deuxième guerre mondiale). Il faut créer un front antifasciste en investissant les lieux stratégiques (facs, quartiers populaires, etc..). Il y a des convergences à créer en lien avec le quotidien des personnes, sur la base de la solidarité, de l'égalité et de l'auto organisation, notamment dans les quartiers populaires.

IMMIGRé-E-S NE NOUS LAISSEZ PAS SEULS AVEC LES FRANCAIS

Depuis plusieurs mois, et notamment les "émeutes des banlieues" le gouvernement Villesarko multiplie les déclarations populistes (échéances électorales obligent!) bourrées d'amalgames. Désignant les étrangerEs comme la source principale d'insécurité, il met en place, au nom du soi disant "besoin sécuritaire", sa politique fascisante. On assiste à une véritable traque des étrangerEs, sans papierEs ou non (répression de grévistes de la faim par exemple), à des contrôles et à des perquisitions systématiques, voire de véritables rafles (*Pétain reviens, t'as oublié tes chiens!)*, à la multiplication des emprisonnements en centres de rétention qui croulent sous la surpopulation et à des expulsions groupées (en opposition aux conventions internationales).

Le gouvernement annonce par ailleurs de nouvelles lois durcissant encore les conditions d'entrée et de séjour en france ainsi que les critères d'obtention de l'asile. Sarko entend favoriser une "immigration choisie" et sélectionner dans les pays du Sud la main d'oeuvre dont le riche patronnat colonialiste du nord a besoin. Les Sans-PapierEs présentEs sur le sol français et qui y sont exploitéEs seront condamnéEs à la précarité à perpétuité. Dans le même temps, le CPE et le CNE, grâce auxquels le gouvernement réduit en miette le code du travail, offrent au patronnat un pouvoir illimité sur une main d'oeuvre réduite au silence. La réforme du CESEDA, Code de l'Entrée et du Séjour des EtrangerEs et du Droit d'Asile (le document de travail du gouvernement est daté du 18 décembre 2005), s'inscrit dans ce projet de précarisation généralisée du monde du travail. Si cette réforme aboutit et si le nouveau code entre en application,sous couvert de mettre fin à « l'immgration subie », les droits fondamentaux

des individuEs seront liquidés, individuEs réduitEs à la seule force de travail qu'illes représentent, en même temps que disparaîtront les rares possibilités de régularisation.

Selon le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des ImmigréEs), *"La réforme annoncée n'est pas une nième réforme du statut des étrangers, jouant avec les catégories d'étrangers pouvant obtenir de plein droit un titre de séjour et reposant sur le paradigme de la fermeture des frontières. S'inspirant pour partie de la politique européenne à venir, le texte consacre officiellement une reprise de l'immigration et l'enferme dans une approche entièrement utilitariste".*

En effet, cette réforme prépare la disparition du droit au séjour pour les familles, les conjointEs, les enfants de toutes celles et ceux qui construisent leur vie en France. Elle entérine la quasi dispariton de la carte de séjour de résidentE et rend les conditions d'accès à la carte de séjour temporaire en core plus difficiles. Aimer une personne française, vouloir vivre avec sa famille ou avoir des enfants, envisager une régularisation ne seront plus qu'un rêve inaccessible...

La lutte contre les mariages blancs devient un prétexte pour restreindre les droits et compliquer les démarches: obligation est faite, pour unE étrangerE mariéE avec unE françaisE, de retourner dans son pays d'origine pour obtenir un hypothétique visa de long séjour et pouvoir prétendre ensuite à des papiers en France. De faire preuve ensuite d'une stabilité exemplaire dans le couple. Ces modifications toucheront, dans les faits, davantage les femmes, renforçant les situations de dépendance conjugale qui sont propices aux violences!

Le délai permettant à unE étrangerE de solliciter un regroupement familial en faveur de son/sa conjointE et de ses enfants mineurEs passe de 12 à 18 mois. Ille devra justifier de son intégration dans la société française et de sa connaissance suffisante de la langue française (à relier avec le rapport Bénisti sur la prévention de la délinquance d'octobre 2004).

PETITES QUESTIONS

1°) Pourriez vous nous présentez le groupe, son historique, son style et ses influences ?

Alexis : Fleur est au chant, Matt à la guitare et aux choeurs, Merlinus à la batterie et moi à la basse et aux cris. Matt, Fleur & moi on se connaît depuis presque 10 ans. Quand on a commencé Mon Dragon, le style dans lequel on se retrouvait à peu près tout les 4 c'était le punk, au sens large, mais on a tous des goûts différents et très larges. Ca va du death au ska, en passant par le jazz, le reggae, le funk, l'anarkopunk... Et lorsqu'il s'agit d'écrire nos morceaux c'est pareil, y'a une base punk crustisante, mais on va pas se retenir d'y foutre des ingrédients venus d'autres style qu'on apprécie.

2°) Pourquoi avoir choisi de faire une musique politisée ?

A : Déjà y'a pas une volonté de faire une musique "politisée", et je suis même pas sur qu'on puisse parler de musique politisée. Y'a un sens derrière les textes, assurément, mais c'est pas une volonté d'être un groupe politisée, c'est juste que du moment ou tu prends la peine de mettre des mots sur ta musique ce serait dommage de ne pas y mettre un minimum de sens. C'est pas vraiment réfléchi en fait. Y'a des sujets qui nous tiennent à coeur dans la vie et on retrouve ça dans la musique c'est aussi simple. C'est sur qu'ensuite ça fait plaisir de voir certaines personnes qui s'y intéresse, à qui ça parle et qui s'y retrouve. En même temps je crois pas que nos textes soient super compréhensibles quand on joue en concert! Donc on a peut être à travailler là-dessus, un peu plus expliquer le propos avant les morceaux, parce que beaucoup de gens ne font pas la démarche de lire les textes.

3°) Comment voyez vous la scène musicale alternative lyonnaise ? Les groupes ? Les salles ? Les organisateurs?

A : Je me plante peut être mais j'ai l'impression que ça recommence à bien bouger de plusieurs cotés grâce à certaines structures, asso, squatts, et ce malgré le fait que les salles ferment les unes après les autres. Au niveau des groupes y'a rien dont je soit super fan mais je suis loin de tout connaître. En fait la majorité des concerts qu'on a fait sur Lyon c'est nous qui les avons organisés. On peut pas râler sur le fait que y'ai pas de concert si on reste dans son coin à rien faire. Organiser des concerts et faire venir des groupes de loin c'est pas forcement l'éclate et c'est pas super encourageant quand y'a que 40 pélos qui se déplacent et que t'y va de ta tune perso pour défrayer les groupes, mais ça participe à l'effort global, même si c'est occasionnel. Y'a une émulation qui peut se créer. Dans quelques jours on joue à la Scierie par exemple, et là tu vois que quand on a commencé à entendre parler de ce lieu, tout le monde était super enthousiaste, ça correspond à une attente réelle. Faut juste que les gens attendent peut être un peu moins mais fassent peut être un peu plus! Comme la scierie, comme culture de Classe, comme le Ground Zero, et puis tout ceux qui sans asso, sans lieu à eux, sans collectif avec un super nom et une super notoriété, se bougent à organiser des événements. Que ça nous plaise ou non niveau style d'ailleurs.

Mon Dragon

LES CAFARDS

LA POLITIQUE SECURITAIRE EST PAYANTE /
ECONOMIQUEMENT, ELECTORALEMENT PAYANTE /
DEMANDE POURQUOI A MEDHI REZIGA,
SMAIN MASSOUI OU KHALED BOUAFFIA /
VICTIMES DES MATONS OU DES PAUMES QU ON ENTASSE? /
60 000 CAFARDS POUR 50 000 PLACES ! /

ENCAGED / ENSLAVED /
I DESERVED THIS AS LONG AS I AIN T DEAD /

OPERATION COUP DE POING
À LA DEMANDE DES MATONS /
ERIS FOUILLE, HUMILIE
À GRANDS COUPS DE BÂTONS /
CAGOULÉS, ARMÉS,
MISSIONNÉS POUR TERRORISER /
ÉCRASER DES CAFARDS
EN TOUTE IMPUNITÉ /

LA MILICE SORT SES GRIFFES,
LÂCHERA PAS SA CIBLE /
MAQUILLERA SON PUTAIN
D'JOB EN SUICIDE

La personne entrée en France par regroupement familial sera une fois encore en situation de totale dépendance vis à vis de son/sa conjointE puisque si le couple se sépare, même plusieurs années après le mariage, le titre de séjour sera retiré (conséquences plus préjudicables une fois encore pour les femmes dans la mesure où 80% des conjointEs rejoignantEs sont les épouses).

Pour décider qui est intégréE et qui ne l'est pas, les préfectures s'appuieront sur l'avis des mairesSES qui, venant s'ajouter au choix de construire ou non des logements sociaux sur leur commune auront aussi celui d'accueillir ou non des étrangerEs!!!.

Le cadre de délivrance des titres de séjour pour les travailleurs et travailleuses est étendu, le séjour légal des étrangerEs devenant totalement dépendant du contrat de travail. LicenciéE par son patron l'étrangerE sera expulséE (la double peine serait-elle de retour?) remplacéE illico par unE autre plus docile qui satisfera aux besoins de l' économie française. SeulEs les étrangerEs utiles seront donc sélectionnéEs, privilège des patrons de "choisir son jetable"(CQFD février), tandis que pourra s'accéléré encore la mise en conccurence des travailleuses et travailleurs.

Pour pouvoir solliciter la carte de résidentE (carte de séjour la plus stable qui soit) les personnes entrées par regroupement familial, les parents d'enfants françaisEs et les conjointEs de françaisEs attendront trois ans au lieu de deux. Elle sera délivrée selon le bon vouloir de l'administration ("mais madame, je suis fonctionnaire, je fais mon métier!"). Elle sera donc l'exception tandis que la carte de séjour temporaire, précarité administrative, sera la règle.

Aux méritantEs qui voudront bien mettre leur cerveau à disposition de la france (il n'est pas banni le temps des jolies colonies de Jules Ferry!!) sera proposée la carte de séjour "compétences et talents" qui officialise le droit pour l'administration de choisir ses candidatEs. Concernant la carte de séjour temporaire "vie privée, vie familiale" (pour celles et ceux qui justifient de liens personnels et familiaux en France), les conditions exigées, transpirant le mépris et l'ordre (R)établi, la rendent quasi-inaccessibles: ressources stables et suffisantes, logement répondant à des critères stricts, intégration déterminée par la connaissance de la langue française et "l'adhésion aux principes qui régissent la République française et leur respect dans son comportement quotidien". Pour plus de sûreté, en plus de la chanter à l'école, chantons aussi la Marseillaise sous la douche...

La régularisation après dix ans de présence en France (mesure née en 1997 à la suite de la grève de la faim à l'Eglise St Bernard à Paris) est purement et simplement supprimée, rejetant dans la précarité perpétuelle des étrangerEs ayant vocation à vivre en France.

Au milieu de ce flot de mesures dégueulasses, la nouvelle disposition concernant la protection des victimes serait elle une avancée? Alors qu'en 2003 (loi de sécurité intérieure), il devenait possible pour le ou la préfetE de délivrer un titre de séjour d'un an aux personnes victimes de la traite des êtres humainEs ou de proxénétisme qui porteraient plainte ou témoigneraient, il ne s'agit plus cette fois que d'une autorisation provisoire de séjour. Le dispositif de mise à l'abri des personnes qui accompagne normalement cette mesure est mal, voire pas du tout, appliqué or c'est un préalable à toute démarche de la part de la victime. De plus, avec le délit de racolage passif, les personnes interpellées par les services de police, si elles sont en situation irrégulière, sont immédiatement éloignées du territoire français. Les proxénètes quant à eux peuvent continuer leur trafic sans aucune inquiétude!

En plus d'organiser l'éclatement des familles et la clandestinité à perpétuité, ce projet de loi restreint massivement la possibilité de contester l'administration devant les tribunaux, les préfectures pouvant appliquer leur pouvoir discrétionnaire sans véritable contrôle. Il prévoit enfin la réforme du statut des centres d'accueil des demandeurs et demandeuses d'asile (CADA), en imposant aux associations et organismes qui assurent leur hébergement un rôle de police: obligation de faire sortir au plus vite réfugiéEs et déboutéEs du droit d'asile dont l'accompagnement doit être strictement limité à la durée de la procédure qui elle se réduit comme peau de chagrin. Pour les établissements récalcitrants, le projet de loi prévoit des sanctions lourdes à leur encontre et la possibilité de leur retirer l'habilitation.

Toutes et tous uni-e-s contre l'immigration jetable, somos todas y todos clandestinas/os... Nous vomissons les frontières qu'on veut nous imposer, retranchements derrière de vrais airs sécuritaires, prisons de misère.

Personne n'est à vendre, tout est à prendre!!

interdit-e-s de visite, illes peuvent voir leur peine allongée. Les entreprises réalisent d'énormes profits grâce au travail des prisonni-er/ère-s. 80 millions d'euros en 1999, bien plus encore aujourd'hui. Elles l'utilisent parce qu'il n'est pas cher (les prisonni-er/ère-s sont parfois payé-e-s moins de 8 euros pour une semaine entière de travail) : pour les prisonni-er/ère-s, il n'y a pas d'arrêts maladie, pas de vacances, pas de réunions syndicales, pas de problèmes de transport. Et s'il n'y a pas de travail, on peut toujours les remettre dans leurs cellules. Les patrons traitent les prisonni-er/ère-s comme ils aimeraient bien nous traiter tou-te-s. »

L'esclavage des prisonni-er/ère-s est pour les entreprises un moyen facile, non seulement de délocaliser toutes les tâches les plus ennuyeuses et demandant beaucoup de main d'oeuvre, mais aussi de remettre en cause les droits et le pouvoir de négotiation de leurs propres employé-e-s. Armitage Petcare, un fournisseur des chaînes de supermarché ASDA, Sainsbury's et Tesco, se sert de la prison de Lowdham Grange à Nottingham pour l'emballage de ses produits.Les employé-e-s de Dysons, un fabricant d'aspirateurs, ont été licencié-e-s lorsque Dysons a décidé de recourir à une main d'oeuvre bon marché et non syndiquée en Malaisie, mais combien d'ouvri-er/ère-s de Dysons savaient que l'entreprise utilisait déjà la main d'oeuvre bon marché et non syndiquée de la prison de Full Sutton ?

Ce ne sont là que quelques exemples : sans surprise, les esclavagistes d'aujourd'hui sont soucieux d'éviter que leurs pratiques parviennent à la connaissance de leurs employé-e-s et de l'opinion publique, conscients que cela pourrait se transformer en désastre publicitaire. Le ministère britannique de l'intérieur, qui fournit la main d'oeuvre prisonnière aux entreprises, tient à s'assurer non seulement du caractère bon marché et de la qualité du travail, mais aussi de son anonymat.

Un des objectifs principaux de la Campagne contre l'esclavage dans les prisons est donc d'obtenir des informations fiables sur ces entreprises esclavagistes, de révéler leurs activités et d'organiser des actions contre elles.

Sources :

www.schnews.org.uk

www.againstprisonslavery.org

(un chiffre record qui ne cesse d'augmenter), 10000 sont forcé-e-s chaque jour à travailler.

Pendant que le gouvernement néo-travailliste poursuit la transformation du système pénitentiaire, désormais géré par une forme de partenariat public-privé, il ne faut pas s'étonner de voir de grandes entreprises se ruer vers cette source de profit facile.

Alors que le patronat parle de « responsabilité sociale » des entreprises et d'« initiatives pour un commerce éthique », Prison Enterprises, l'organisme chargé d'établir les contrats, offre ses services aux chaînes de supermarché ASDA, Sainsbury's, Tesco ou encore Argos, parmi beaucoup d'autres. Des entreprises spécialisées dans le domaine de la sécurité telles que Wakenhut ou Group 4 sont aujourd'hui à la tête de prisons entières, et leur marge de profit repose sur la productivité des prisonni-er/ère-s.

Bien sûr, le gouvernement et les entreprises assurent qu'il s'agit d'aider à la réinsertion des prisonni-er/ère-s et à faire d'eux/elles de bons citoyens. Mais curieusement, ces mêmes entreprises refusent de s'expliquer sur la nature exacte des contrats qu'elles ont obtenu. Selon une source dans le système pénitentiaire écossais (sytème pénitentiaire qui fonctionne de la même manière que ses équivalents en Angleterre et au Pays de Galles, et dont le chiffre d'affaires atteint les 4,5 millions d'euros), il s'agit de « travail non-qualifié, qui ne permet l'acquisition d'aucun savoir-faire, et qui n'aide en rien à la réinsertion des prisonni-er/ères. Je ressens beaucoup de peine pour les prisonni-er/ère-s, à qui l'on offre de faux espoirs et qu'on fait travailler comme des chiens. » Une étude menée à la prison de Dovegate en août 2002 a montré que le travail consistait en : assemblage d'antennes télé ou de matériel d'entretien du gazon, emballage de ballons de baudruche et de serviettes, nettoyage de pièces en aluminium... Et pour ce travail enrichissant, les salaires atteignent un maximum de 45 euros par semaine.

Selon la Campagne contre l'esclavage dans les prisons, « dans les prisons britanniques, le budget de l'éducation a été énormément réduit ces cinq dernières années. On a même arrêté de faire semblant de réinsérer les prisonni-er/ère-s en leur permettant d'acquérir des compétences. Si les prisonni-er/ère-s refusent de travailler, ou si l'on considère qu'illes ne travaillent pas assez, illes sont puni-e-s : placé-e-s en cellule d'isolement, brutalisé-e-s,

DOSSIER PRISON

NI MATONS, NI PATRONS DETRUISONS TOUTES LES PRISONS !

La France compte 190 établissements pénitentiaires (maisons d'arrêt, centres pénitentiaires, centre de détention, centres de semi-liberté …) dont 111 ont été mis en service avant 1950. On peut noter la récente mise en place d'un programme de réhabilitation mais il ne concerne que quelques établissements. Les gouvernements successifs préfèrent, sous couvert de sur-population, construire de nouvelles infrastructures, non pas pour fermer les plus vétustes mais bel et bien pour augmenter la capacité de détention. Cette politique s'accompagne d'une multitude de lois sécu-ritaires mises en place depuis plusieurs années (1) qui ont pour effet l'extension des possibilités de perquisition et d'écoute téléphonique, la mise en place de sanctions éducatives dès l'âge de 10 ans, la construction de centres fermés pour mineurEs, l'augmentation de la durée de garde à vue, l'allongement des peines (multiplier par 3 en 30 ans), la multiplication des peines d'exception incluant des périodes de sûreté de plus en plus longue, la mise à exécution de très courtes peines d'emprisonnement (28 % sont inférieures à 1 an) entraînant souvent la perte des faibles ancrages familiaux, professionnels et sociaux, durcissement des lois sur l'immigration (multiplication des centres de rétention, des rafles, forte augmentation des expulsions avec objectif chiffré, …).

En 2001, on dénombrait en moyenne 49 700 détenuEs, en 2005 la moyenne était de 59 000. Le 1 décembre 2005 il y avait 59 241détenuEs (21 033en attentes de procès, 38 208 condamnéEs) pour 51 195 places, soit un taux d'occupation de 116 %.

En réalité dans beaucoup d'établissements ce taux d'occupation est bien supérieur :

avait 59 241détenuEs (21 033en attentes de procès, 38 208 condamnéEs) pour 51 195 places, soit un taux d'occupation de 116 %. En réalité dans beaucoup d'établissements ce taux d'occupation est bien supérieur :

- 11 établissements ou quartiers ont un taux supérieur à 200 %, Lyon détient le triste record avec la maison d'arrêt de Montluc (238 %), mais les maisons d'arrêt de Saint Paul et Saint Joseph ne sont pas loin avec un taux d'occupation de 216 %.
- 42 établissements ou quartiers ont un taux d'occupation entre 150 et 200 %.
- 82 entre 100 et 150 %.

On parle beaucoup de la surpopulation carcérale (à juste titre car comment vivre dans 9 m² à 3 ou 4 détenuEs ?)

mais on parle beaucoup moins souvent de ses conséquences, ainsi la durée et la régularité des douches (qui s'élèvent à 3 par semaine dans la lois), des parloirs, des heures de promenade, de l'attention médical et des activités socioculturelles qui diminuent fortement.Les conditions d'hygiène et de salubrité se détériorent aussi fortement. Dans les rapports d'inspections organisées par les DDASS et les DDSV (2) on peut lire « seule une reconstruction complète des locaux permettra d'atteindre les objectifs en matière d'hygiène » (maison d'arrêt de Varces en Isère), « risques non négligeables de contamination de produits pouvant être à l'origine d'accidents toxico-infectieux » (centre de détention de Chateaudun, Eure et Loire). Les douches sont recouvertes de moisissures quand elles ne sont pas hors d'usage, les wc cassés ou bouchés, les rats ont fait leur apparition dans certains établissements, les matons de Saint Paul/Saint Joseph à Lyon ont fait grève au mois de décembre 2005pour dénoncer leur conditions de travail (fuite d'eau lors des pluies et présence de rats dans les locaux, on vous laisse alors imaginer dans quelle situation les détenuEs quand même les geôliers se plaignent.

La qualité de la nourriture n'échappe pas aux restrictions, « le budget alloué est le même pour 90 comme 152 détenus, il n'y a pas de réévaluation » (rapport de la commission de surveillance de la maison d'arrêt de Beauvais, Oise), de plus on peut lire dans ce rapport que la plupart des repas arrivent froids en cellule.

Craignant la multiplication des mutineries dûes à ces « conditions à la limite de la dignité humaine » (propos d'un commissaire européen lors de l'enquête sur les prisons françaises), Perben en 2003 créa les ERIS (3), photo ci-contre, dont le but officiel est de « renforcer la sécurité des établissements pénitentiaires en cas d'évènements particuliers ou graves, participer à l'organisation de fouille et rétablir l'ordre avant intervention éventuelle des forces de l'ordre ».

Jean-Marc ROUILLAN, membre d'action directe incarcéré à la centrale de Lannemezan (haute Pyrénées), écrit à leur sujet : « la création (…) des ERIS, a donné le signal du virage en cours, et, depuis, les passages à tabac se multiplient dans la plus totale indifférence médiatique et judiciaire (4). Ces unités encadrent des fouilles générales à grand spectacle. Sans qu'aucunes de ces opérations n'ait apporté de résultats probants, elles sont le prétexte à de véritables expéditions punitives et à des châtiments collectifs

Ils sont acquittés le 16 juillet par un jury entièrement composé de Blancs qui reconnaît qu'ils ont agi en état de légitime défense. Le 16 décembre, Peltier est extradé du Canada vers les Etats-Unis, sur la base de témoignages signés sous la contrainte par Myrtle PoorBear.

De Juillet 1975 à avril 1977 - Le FBI réorganise tout sa stratégie judiciaire et fabrique de nouvelles preuves, en falsifiant notamment des rapports balistiques afin de prouver la soi-disant culpabilité de Peltier.

1977 - Le procès de Leonard Peltier débute à Fargo, Nord-Dakota. Lors du procès, on interdit aux avocats de Peltier de présenter certains témoins et plusieurs preuves. Leonard Peltier est condamné à deux peines de prison à perpétuité consécutives le 2 juin par le juge Paul Benson. Il est envoyé dans un pénitencier fédéral.

Source : http://www.leonardpeltier.org
http://www.csia-nitassinan.org/
http://www.freepeltier.org/
photos de rassemblements:
http://www.csia-nitassinan.org/archive_leonardpeltier.htm

Pour écrire à Léonard Peltier
#89637-132
PO Box 1000
Leavenworth, KS 66048

Leonard Peltier Defense Committee
PO Box 583, Lawrence, KS 66044, USA
E-mail: info@leonardpeltier.org

Groupe de Soutien à Leonard Peltier - LPSG-France
c/o Comité de Solidarité avec les Indiens des Amériques - CSIA
21ter Rue Voltaire, F-75011 - France
Téléphone : +33 (0)1 43 73 05 80 - Fax : +33 (0)1 43 72 15 77 (attn CSIA/LPSG-France)
Email : lpsg-france@bigfoot.com

LE TRAVAIL FORCE DANS LES PRISONS BRITANNIQUES

De nouveaux camps de travail au service des patrons

En Grande-Bretagne, laboratoire d'acclimatation en Europe du capitalisme néo-libéral le plus aggressif, le gouvernement force les prisonni-er/ère-s à travailler au service des entreprises : illes sont une main-d'oeuvre bon marché, dont les patrons se servent pour exercer encore plus de pressions sur leurs propres ouvri-er/ère-s. En décembre, SchNEWS (www.schnews.org.uk/), un bulletin d'information anti-autoritaire publié à Brighton, a consacré un article à cette question, et au combat de la Campaign Against Prison Slavery (Campagne contre l'esclavage dans les prisons). En voici quelques extraits.

Contrairement à une croyance répandue, l'esclavage n'a pas été aboli en Grande-Bretagne. Il continue de prospérer derrière les hauts murs et les portes verrouillées des prisons. On y force les prisonni-er/ère-s à travailler dans de mauvaises conditions de travail, sans aucun contrôle de la part des autorités sanitaires, on leur refuse les droits syndicaux les plus élémentaires, et illes sont puni-e-s violemment s'illes refusent de travailler. Il existe dans les prisons britanniques une force de travail facile à exploiter, bon marché, non syndiquée, disponible, et litéralement forcée à travailler. Parmi les 78000 prisonni-er/ère-s de Grande-Bretagne

trouva également la mort dans la fusillade, des rapports contradictoires sur la nature des blessures de Killsright ont fait naître le soupçon qu'il avait pu être blessé au cours de la fusillade et être exécuté ensuite par le FBI Contrastant avec l'enquête intensive qui suivit la mort des agents Coler et Williams, il ne fut fait aucune enquête sur la mort de Joe Stuntz Killsright.

Quelques jours plus tard, un mandat d'arrêt fédéral est lancé contre quatre membres de l'AIM: Jimmy Eagle, Dino Butler, Bob Robideau et Leonard Peltier pour le meurtre des deux agents. En septembre, Dino Butler et Bob Robideau sont interpellés. Peltier, craignant pour sa vie, se réfugie au Canada où il demandera l'asile politique.

Le FBI et les goons effectuèrent des raids durant les trois mois suivants, à la fois sur Pine Ridge et sur la réserve voisine de Rosebud, raids clairement destinés à terroriser les membres de l'AIM et ses sympathisants. Des groupes furent équipés avec l'armement anti-guerilla. Prétendant rechercher les participants de la fusillade, ils enfonçaient les portes des maisons, conduisaient des recherches sans mandat, procédaient à des saisies illégales, détruisaient des biens privés, maltraitaient et menaçaient les habitants et arrêtaient les gens avec des mandats illégaux. En dépit de la dimension et de l'intensité de la chasse à l'homme, aucun des participants à la fusillade ne fut appréhendé sur Pine Ridge.

Afin de s'assurer le soutien de l'opinion publique à de si massives violations des droits constitutionnels, le FBI conduisit une intense campagne de désinformation. À travers tous les Etats-Unis, d'énormes titres de journaux proclamaient la version du FBI selon laquelle les malheureux agents, dans l'exercice de leurs fonctions, étaient, à Wounded Knee, "tombés dans une embuscade tendue par des « guerrilleros de l'AIM » sortant de « bunkers sophistiqués ». Des journaux qui n'avaient pas montré le moindre intérêt pour l'assassinat systématique de dizaines de membres de l'AIM sur Pine Ridge, publiaient maintenant de sinistres - et entièrement fictives - descriptions des agents exécutés suppliant qu'on les laisse en vie, le corps criblé de balles de mitrailleuses.

1976 - Leonard Peltier est arrêté en Alberta (Canada) sur le territoire de la nation Cree. Aux Etats-Unis, Anna Mae Aquash, militante de l'AIM depuis de nombreuses années et l'une des proches de Peltier, est retrouvée assassinée, le 24 février. Le procès de Dino Butler et de Bob Robideau commence le 7 luin à Cedar Rapids, lowa.

après des tentatives d'évasion ou des incidents de moindre importance ». Il est incontestable que la destruction descellules et les humiliations lors des fouilles au corps n'ont pour but qu'un aspect disciplinaire de masse et non pas la recherche d'objets ou substances illicites.

De plus les Quartiers d'Isolement (QI) ont repris le relais des Quartiers de Haute Sécurité qui avaient été supprimés il y a quelques années, on revoit ainsi le déplacement fréquent de prisonniers dits « dangereux »de QI en QI, avec des passages obligatoires dans les plus durs, destiné à détruire l'individu. On peut citer le QHS bâtiment b5 de Fleury-Mérogis (rouvert en 2004), le QI de la Santé, ou de Lyon. Il faut savoir que le QI implique une heure par jour de promenade seulE dans la cour du mitard, l'accès aux douches est réduit au minimum et toute les « activités » habituelles sont interdites (téléphone, bibliothèque, laverie, radio, tv).

Non contente de détruire les individuEs, la prison les paupérise. Les prix des cantines sont de 30 à 50 % plus élevés qu'à l'extérieur. L'administration pénitentiaire ponctionne, à son profit, plus d'un tiers des sommes allouées aux programmes éducatifs de l'éducation nationale pour les détenuEs et des organismes d'aides aux prisonnierEs. A coté de cela, la somme maximum reçue par unE détenuE sans prélèvement automatique est passée de 183 à 200 € alors que les taux de prélèvement ont été multipliés par 3. En effet le décret du 5 octobre modifie les prélèvements faits sur les mandats reçus et les salaires ouvriers (5) qui étaient jusqu'à lors non taxables. La somme totale perçue se divise donc comme suit :

- une partie est réservée aux caisses d'indemnisation des « parties civiles », 20 % entre 200 et 400€ perçus, 25 % entre 400 et 600 € et 30 % au dessus de 600 €.
- 10 % de la somme totale est mise de coté et sera rendue au/à la détenuE lors de sa libération. Vive la fructification de l'argent par l'administration pénitentiaire sur le dos des prisonnierEs !!. Cette somme ne peut maintenant excéder 1000 € alors qu'avant il n'y avait pas de plafond pour ce pécule dit « libérable ». Le surplus sera donc désormais automatiquement versé aux caisses d'indemnisation des « parties civiles ». Comment sans travail, sans logement, avec 1000€ en poche et en attente du RMI (plusieurs mois) peut on vivre en sortant de prison ? Quels choix laisse t on aux personnes libérées ?
- la dernière partie est utilisable librement, elle est dite « cantinable »

A l'intérieur, comme à l'extérieur on retrouve les privilèges accordés aux plus aiséEs, ainsi, des juges d'applications des peines proposent un jour supplémentaire de permission contre 15 € pour les « parties civiles »

ou un mois de réduction de peines supplémentaire contre 30 € mensuel.

BRISER LE SILENCE ET CREER LA SOLIDARITE ne sont pas de vagues mots, les gouvernements, sous couvert du maintient de l'ordre, arrêtent à tour de bras et entassent les personnes dans des cellules pourries. A Lyon chaque année, un rassemblement est organisé le 8 décembre devant les maisons d'arrêt Saint Paul/Saint Joseph pour soutenir les détenuEs et dénoncer les conditions de détention. De même tous les 25 février ont lieu des rassemblements pour soutenir les prisonniers d'action directe devant leurs lieux de détention.

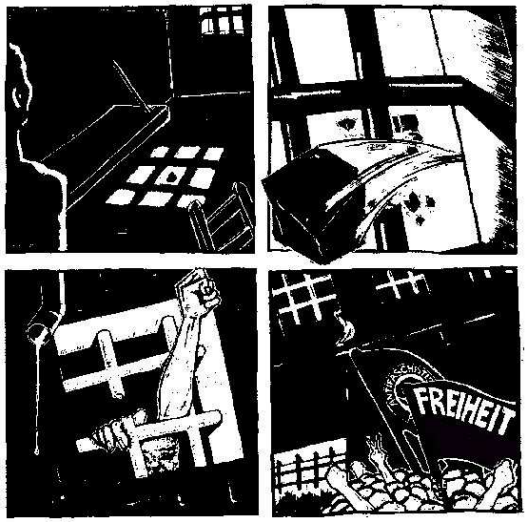

La prison est un des nombreux outils de répression de l'ordre capitaliste qui veut assujettir les classes laborieuses pour maintenir son pouvoir en place. On veut nous faire croire que ces prisons vont résoudre les problèmes de notre société, mais il faudrait plutôt changer la société pour que ces prisons disparaissent.

MUR PAR MUR, PIERRE PAR PIERRE, DETRUISONS LES PRISONS !

(1) 15/01/2001 : loi Vaillant ; 09/09/2002 : loi perben1 ; 18/03/2003 : loi sarkozy ; 11/02/2004 : loi perben 2 ; 23/11/2005 : loi contre le terrorisme ; et dernièrement mise en place de la loi d'exception d'octobre 2005 au 4 janvier 2006.

(2) DDASS :Direction Départe-mental des Affaires Sanitaires et Sociales

DDSV : Direction Départementale des Service Vétérinaires.

(3) Equipe Régionale d'Inter-vention et de Sécurité, 10 équipes, en tout 210 membres.

(4) « De nom-breuses affaires de violences font l'objet d'ins-truction devant plusieurs tribunaux. Jusqu'à présent, elles ont été classées sans suite. Profitant de cette impunité, les syndicats de la pénitentiaire poursuivent en diffamation toute personne ou association dénonçant ces exactions. Il faut que le silence demeure ».

(5) il s'agit des emplois rémunérés (blanchisserie, nettoyage…) au sein des établissements pour un salaire de quelques dizaines d'euros par mois.

9 personnes sont mortes en prisons depuis le 1 janvier 2006

comme les agents se mettaient à couvert derrière leurs voitures, ils retournèrent dans le pickup et se dirigèrent à l'Est de la propriété des Jumping Bull. Les agents continuèrent à tirer sur eux alors qu'ils s'éloignaient.En entendant des coups de feu venant de la direction de la propriété des Jumping Bull, ceux qui se trouvaient dans le camp de l'AIM crurent qu'ils étaient l'objet d'une attaque des goons. Ils accoururent en direction du bruit de la fusillade, les armes à la main et, voyant deux Blancs en costume civil tirant sur les maisons, ils commencèrent à riposter. En peu de temps, des renforts fédéraux commencèrent à envahir la propriété des Jumping Bull.

Quand il devint évident qu'ils étaient encerclés par un grand nombre de policiers bien armés, les membres de l'AIM décidèrent de prendre les agents en otage comme monnaie d'échange avec les assiégeants. Pour cela, ils se déployèrent vers l'Ouest, à l'abri des arbres qui bordent la crique de White Clay et s'approchèrent d'eux par derrière. Quand ils ne furent plus qu'à 50 mètres des agents, ils virent le pickup truck rouge s'approcher des agents et s'arrêter. Ils entendirent plusieurs coups de feu provenant de l'endroit où se tenaient les agents puis virent le pickup truck s'éloigner. Quand ils s'approchèrent des agents, les hommes de l'AIM découvrirent qu'ils avaient été tués tous les deux. Dans leurs voitures, ils trouvèrent des équipements marqués : FBI Denver. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils surent que les agresseurs étaient du FBI.

On apprit plus tard que les deux hommes du pickup truck rouge s'étaient aussi approchés des deux agents dans l'intention de les capturer. Le conducteur arrêta le truck près des agents et son compagnon sortit un fusil AR-15 et s'approcha d'eux. Selon sa version, quand l'agent Williams leva son revolver et fit feu sur lui, il réagit en ouvrant le feu sur les agents, les tuant tous les deux. Il remonta alors dans le pickup truck , puis ils s'éloignèrent, dépassèrent Adams (Agent Spécial du FBI) et Two Bulls (officier de la police du BIA) qui étaient cachés là et quittèrent les lieux. En début d'après-midi, le nombre de policiers impliqués dans la fusillade atteignait près de 200. Ils faisaient face à un groupe de huit personnes, et quelques adultes et adolescents venant du camp de l'AIM. À 16h30, le FBI, renforcé par des équipes du SWAT. A ce moment, Edgar Bear Runner, un sympathisant local de l'AIM, fut envoyé pour essayer de négocier une réddition. Quand Bear Runner revint, annonçant que les agents Coler et Williams étaient morts et que les défenseurs avaient disparu, le FBI donna l'assaut, gazant les maisons et tirant à vue sur n'importe quoi. Joe Stuntz Killsright, un membre de l'AIM,

sans fondement et, finalement acquittées Seulement 15 personnes furent condamnées sur des charges en rapport avec Wounded Knee, la plupart pour des délits mineurs, comme entrave à l'action d'un fonctionnaire fédéral, ou pour des charges "collatérales" résultant des procès eux-mêmes, comme outrage au tribunal.

1973 à 1975 - Alors que les accusés de Wounded Knee étaient trainés devant les tribunaux, la violence montait sur Pine Ridge. Durant des deux années qui suivirent l'occupation de Wounded Knee, plus de soixante membres de l'AIM et sympathisants moururent des mains des goons et des centaines furent victimes d'aggressions et de harcèlements. Dick Wilson retrouva son poste en 1974, lors d'une élection décrite par la Commission des Droits Civiques comme "entachée de fraude". Dans les cinq premiers mois de 1975, il y eut 18 assassinats sur Pine Ridge et la situation était devenue si tendue que peu de personnes osaient sortir sans arme. Le taux des meurtres politiques sur la réserve pour la période 1972-1976 fut de 170 pour 100 000, exactement le taux pour le Chili dans les trois années qui suivirent le coup de force de Pinochet, soutenu par les Etats-Unis.

1975 - Au printemps, des Anciens traditionalistes du village d'Oglala demandent de l'aide au groupe Nord-Ouest de l'AIM, dont Leonard Peltier est l'un des leaders. Un camp de l'AIM est établi sur les terres de la famille Jumping Bull. Le 25 Juin, Dick Wilson négocie le transfert de 76 200 acres du territoire de la réserve au gouvernement fédéral dans le but d'y exploiter des dépôts d'uranium.Le matin du 26 juin 1975, les habitants d'Oglala remarquèrent qu'un grand nombre de forces de police paramilitaires (goons, police du BIA, officiers de police U.S, équipes SWAT du FBI) se massaient dans la région. Vers 11h30, les Agents Spéciaux du FBI (SA) Ronald Williams et Jack Coler pénètrèrent en voiture sur la propriété des Jumping Bull, poursuivant un pickup truck (camionnette) rouge qu'ils présumaient conduit par Jimmy Eagle. Eagle, un jeune Oglala, était recherché par le FBI pour le vol d'une paire de bottes de cow-boy. Les agents n'avaient pas de mandat d'arrêt contre Eagle. Quand les deux membres de l'AIM qui se trouvaient dans le pickup truck virent qu'ils étaient suivis par les agents Coler et Williams alors qu'ils roulaient en direction du camp de l'AIM, ils s'arrêtèrent et, craignant une attaque des goons, ils descendirent du véhicule avec leurs armes. Selon un des occupants du pickup truck, les agents s'arrêtèrent et sortirent de leurs véhicules l'arme à la main, et un des agents, probablement l'agent Coler, tira sur eux avec un fusil. Les hommes de l'AIM ripostèrent et,

APPEL DES PRISONNIER/E/S D'ACTION DIRECTE

A l'occasion de l'entrée dans notre vingtième année d'incarcération, nous appelons à des rassemblements de solidarité devant nos lieux de détention, le 25 février prochain. Au cours de l'an passé, les tribunaux de l'application des peines ayant examiné nos dossiers de libération conditionnelle ont rejeté nos demandes au nom de l'éternel chantage : repentir contre libération. Concrètement, nous restons emprisonnés parce que nous nous revendiquons du camp de la Révolution, parce que nous croyons encore et malgré tout à la centralité de la lutte anti-impérialiste et enfin parce que nous refusons de condamner la violence insurrectionnelle de notre classe et de ses guérillas à travers le monde, de la Palestine à la Colombie. Au cours de cette deuxième édition des mobilisations de février, nous appelons à la solidarité avec Georges Ibrahim Abdallah, communiste arabe emprisonné depuis octobre 1984. Notre soutien devra s'exprimer devant la centrale de Lannemezan où il est détenu, mais aussi devant les prisons de Bapaume et d'Ensisheim. Nous avons combattu ensemble l'ennemi commun et nous avons subi jour après jour la même violence carcérale. Notre communauté est indivisible. A travers lui, nous nous solidarisons avec tous les camarades de la gauche révolutionnaire anti-impérialiste refusant de renier leur engagement et leurs actions passées. Dans la détention politique, l'acharnement vengeur de l'Etat est l'expression de la vague réactionnaire submergeant le pays tout entier. Sur ce terrain également, nous devons étendre et renforcer la résistance. La solidarité est une arme ! Seguiremos adelante !

Les prisonniers d'Action Directe :
Nathalie Ménigon, Georges Cipriani, Jean-Marc Rouillan, Joëlle Aubron (en suspension de peine) Le 6 janvier 2006

Collectif Nlpf ! http://nlpf.samizdat.net
contact : nlpf@samizdat.net

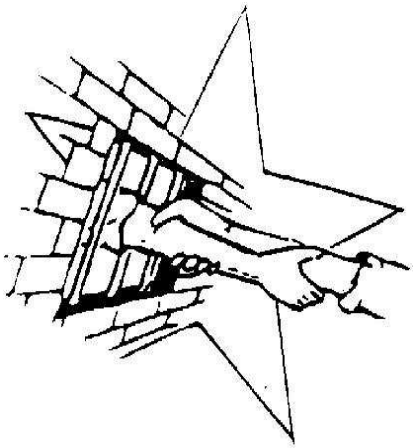

FAUT IL UN NOUVEAU MALIK OUSSEKINE ?

Le cynisme du pouvoir est tel que l'on peut se poser la question si seul la mort d'un manifestant-e pourrait lui faire entendre la voix de la rue qui lui dit Retrait de la loi sur l'égalité des chances.

Alors qu'un million et demi de personnes ont manifesté samedi 18 mars, que 80% des jeunes sont contre le CPE, que plus de cinquante universités sont bloqués ou en grève, que des centaines de lycéens sont occupés, le pouvoir réaffirme qu'il ne changera que des virgules à son texte.

La criminalisation du mouvement anti CPE et la pression exercée sur les militant-e-s par les policiers en civils se fait de plus en plus en pressante dans toutes les villes de l'hexagone.
Le gouvernement joue à la fois le pourrissement et la division entre gentils manifestant-e-s et casseurs. Toujours la même ficelle employée déjà au mois de novembre contre les émeutes dans les quartiers. Mais si cela ne suffit pas, la violence est toujours là pour nous rappeler que l'usage de la Force appartient au Pouvoir. Des dizaines de blessé-e-s, des tabassages dans les coins par les policiers en civils, des flash ball tiré à bout portant, des centaines d'arrestations. Et samedi un militant syndicaliste de SUD-PTT a été piétiné à la place de La Nation à Paris par des dizaines de CRS qui l'ont laissé pendant vingt minutes sans soins : résultat, Cyril est dans le coma et les médecins réservent leur pronostic.
Parce qu'ils veulent faire taire notre révolte par la répression, la solidarité est notre arme !

"Gardons toujours en tête que malgré leurs discours « démocratiques » et moralistes, ceux qui ont le pouvoir ne sont jamais opposés à la violence. S'ils le sont, c'est qu'elle est utilisée par d'autres qu'eux, contre eux. Leur principale préoccupation est de conserver le monopole de la violence, pas de l'éradiquer."

Police partout, justice nulle part !
Solidarité avec les inculpé-e-s !

UN PRISONNIER AMERICAIN MUMIA ABU-JAMAL

Cela fait 24 ans que Mumia Abu Jamal est enfermé dans le couloir de la mort de l'Etat de Pennsylvanie, condamné à l'issue d'un simulacre de procès pour le meurtre d'un policier blanc. Des mobilisations internationales ont par deux fois empêché son exécution. Sa peine à été commuée en réclusion à perpétuité en 2001, mais toutes ses demandes de libération ou de révision de son procès on été systématiquement rejetées par les tribunaux, sous la pression de la police de Philadelphie et des lobbys conservateurs. Son véritable crime ? Avoir milité au sein des Black Panthers et avoir, tout au long de sa carrière de journaliste, dénoncé les attaques menées par le FBI et la police de Philadelphie contre les mouvements anticapitalistes et antiracistes.

LE MILITANT

Mumia Abu-Jamal est né le 24 avril 1954. A l'âge de 14 ans, Mumia est arrêté et battu pour avoir protesté contre un meeting du candidat ultra raciste George Wallace, à Philadelphie. En 1969, âgé de 15 ans, il est membre fondateur et chargé de l'information de la section de Philadelphie du Black

s'appliquer à tous, et être vraiment équitable. (…) »
Léonard peltier – Fyapaha - traduction Monique Hameau **Petit rappel des évènements :**
1868 - Signature du traité de Fort Laramie, garantissant la souveraineté des Sioux sur leurs terres. **1890**. Massacre de Wounded Knee marquant la fin des "guerres indiennes". **1968** - Création de l'American Indian Movement (AIM) à Minneapolis. **1970** - Leonard Peltier rejoint les membres de l'AIM occupant Fort Lawton. **1972** - Peltier est l'un des organisateurs du Trail of broken treaties, la piste des traités violés, et participe à l'occupation du Bureau des Affaires Indiennes à Washington. Richard "Dick" Wilson est élu président du Conseil tribal de Pine Ridge. Il met en place une force paramilitaire, les Goon's (Guardians Of the Oglala Nation) financés et équipés par le FBI pour contrer et intimider les traditionalistes lakota et les supporters de l'AIM. Cette structure permettait au gouvernement de se différencier des activités des goons et de se présenter comme un pacificateur impartial, fortuitement impliqué dans un conflit insensé entre des groupes d'Indiens en guerre. En novembre, Leonard est agressé dans un restaurant de Milwaukee et violemment battu par deux policiers qui n'étaient pas en service.
1973 – En février 1973, des traditionnalistes Oglala demandèrent à l'American Indian Movement de les protéger contre la violence des goons. Le 28, à la suite d'un meeting tenu près du village de Pine Ridge, une caravane de plusieurs centaines de traditionalistes, de membres de l'AIM et de sympathisants se rendit à Wounded Knee et, dans un geste symbolique de protestation, occupa le petit hameau. Ils se réveillèrent le lendemain, entourés par un grand nombre d'agents du FBI puissamment armés, d'officiers de police U.S., de goons. Les occupants firent une déclaration demandant une enquête parlementaire à propos des Traités et une investigation sur le BIA (Bureau des Affaires Indiennes). Les assiégeants renforcèrent aussitôt leurs positions en hommes et en armement. Ainsi commença le siège de Wounded Knee qui devait durer 71 jours, attirant l'attention mondiale sur la réserve de Pine Ridge. Des "conseillers" militaires U.S furent directement - de manière illégale et pratiquement depuis le début - impliqués dans le siège et un armement de type militaire fut utilisé sur la réserve. Deux personnes - Frank Clearwater et Buddy Lamont – furent tués et des dizaines d'autres blessées. Un certain nombre de sympathisants qui, durant la nuit, transportaient sur leurs dos des provisions vers le village à travers les lignes fédérales, ont tout simplement disparu. On pense généralement qu'ils ont été tués par les patrouilles des goons et enterrés quelque part sur la réserve. Le siège se termina en mai 1973 avec la promesse du gouvernement de négocier sur le problème des Traités. Contrastant avec son inaction quand les victimes étaient des membres de l'AIM, le FBI porta l'accusation contre l'AIM avec une grande délectation. Le siège entraîna l'arrestation de 562 personnes, dont 185 furent inculpées, en grande partie sur des accusations absolument

locale.
L'American Indian Movement, dont je suis membre, avait établi un camp spirituel sur la propriété des Jumping Bull. Soudain, nous avons été brutalement attaqués. Je me souviens des cris des enfants, hurlant de terreur, des femmes courant en tous sens, s'efforçant de les mettre à l'abri. Nous avons pris nos armes et nous avons tenté désespérément de nous défendre, nous et nos familles. Dans ce combat, notre ami Joseph Stuntz fut abattu par un tireur embusqué.
Cependant nous avons réussi à nous échapper. Les deux agents, qui avaient pénétré sur la réserve de manière illégale, perdirent la vie ce même jour. L'homme qui en revendique aujourd'hui la responsabilité dit qu'il n'a tiré que pour se défendre. Quatre hommes ont été inculpés pour la mort des agents mais aucune enquête n'a été ouverte à propos de la mort de Joe Stuntz. Seulement trois d'entre nous ont été présentés devant des tribunaux. Mes co-inculpés ont été déclarés non coupables pour cause de légitime défense. Mon procès a eu lieu devant une autre Cour, dans le Nord-Dakota, un État hostile aux minorités, devant un juge notoirement connu pour ses sentiments anti-Indiens. Au cours de mon procès, le FBI et les procureurs du gouvernement ont dissimulé des preuves, menacé des témoins, fabriqué de fausses pièces à conviction, et se sont parjurés. C'est comme cela que je fus reconnu coupable d'avoir tué les deux agents.
Aujourd'hui, après de nombreux recours légaux, nous pouvons prouver que le FBI et le gouvernement ont menti sur toute la ligne. Lynn Crooks, le procureur de la République chargé de mon cas, a déclaré qu'il ne savait pas qui avait tué les agents et ne pouvait prouver ma présence à moins de 300 mètres du lieu de la fusillade. Ils ont admis que les preuves utilisées contre moi étaient fabriquées et que des personnes avaient été contraintes de donner de faux témoignages. Gerald Heaney, ancien juge de la 8é Cour d'appel, a écrit au président des États-Unis pour lui demander de commuer ma peine. (…)
Dans un pays qui est supposé nous garantir certains droits inaliénables, nombreux sont ceux qui parmi nous ont déjà fait l'expérience du contraire. C'est pourquoi nous devons maintenir notre unité. Quand une personne est réduite au silence, c'est aux autres de crier. La justice doit

Panthers Party, et rédacteur dans l'édition nationale du journal des Black Panthers. Le FBI le considère comme l'une des personnes « à surveiller et interner en cas d'alerte nationale. » Il est l'une des cibles du Cointelpro (Counter Intelligence Programme), programme de surveillance mis en place par le FBI dans les années 1960, et qui vise à déstabiliser les organisations radicales par l'infiltration, la manipulation et l'assassinat, et dont de nombreux membres de SDS (Students for a Democratic Society), de l'Américan Indian Movement et des Black Panthers ont été les victimes. Après l'éclatement du Black Panthers Party, Mumia devient journaliste de radio. Président de l'association des journalistes noirs, lauréat de plusieurs prix, il est surnommé "la voix des sans voix" pour sa critique de la corruption de la police et des dirigeants politiques locaux. Il dénonce la violente répression qui frappe MOVE, une communauté autonome établie en 1972 à Philadelphie, composée en majorité d'Afro-Américain-e-s, et qui cherchait à établir des relations plus harmonieuses avec la nature. La maison habitée par la communauté subit un assaut de la police en 1978, et en 1985 la police utilise des bombes incendiaires pour détruire le nouveau lieu de vie des membres de MOVE, tuant 11 membres de la communauté. Le soutien de Mumia à MOVE exaspère les autorités et la police de Philadelphie, et lui vaut le renvoi d'une des stations de radio où il exerce. Il devient chauffeur de taxi pour faire vivre sa famille.

LE « PROCES »

Une nuit de décembre 1981, il court au secours de son frère, que des policiers sont en train de tabasser. Dans la fusillade qui suit, Mumia est gravement blessé, et un policier est tué. La police accuse Mumia d'avoir tiré la balle qui a tué le policier, ce qu'il nie. S'en suit une mascarade d'enquête et de procès.

La police ne procède à aucune analyse balistique, à aucun relevé d'empreintes, les balles ne sont pas clairement identifiables (le policier a été tué avec un calibre 44, alors que l'arme de Mumia était un calibre 38), et la zone d'enquête n'est pas sécurisée. Son procès est présidé par un juge qui appartient à l'Ordre Fraternel de la Police, et qui a à ce jour condamné 31 hommes à mort (dont seulement 2 blancs), c'est-à-dire plus que tout autre juge de Pennsylvanie. Mumia n'est pas autorisé à se représenter lui-même, sous le prétexte que ses dreadlocks rendent les juré-e-s « nerveux. » Il est maintenu enfermé dans sa cellule, et n'est tenu informé de son propre procès que par les journaux. Pendant les sélections des juré-e-s, le procureur parvient à éliminer 75% des juré-e-s noirs. C-eux/elles qui restent, à l'exception d'un seul, sont exclu-e-s du jury pendant le procès. La condamnation de Mumia repose sur le témoignage d'un chauffeur de taxi et d'une prostituée, mais ni l'un ni l'autre n'ont été vus sur les lieux par les autres témoins. Le chauffeur de taxi conduisait alors que son permis avait été suspendu, et avait besoin de l'appui du procureur pour obtenir à nouveau son permis. La prostituée, qui n'incrimine pas Mumia dans son témoignage lors d'un premier procès où comparait le frère de Mumia, l'accuse désormais, après été longuement « interrogée » par la police. A l'issue d'un procès marqué par l'intimidation des témoins par la police, par la production de preuves fabriquées de toute pièce, et par des atteintes répétées aux droits de la défense, Mumia est condamné à mort.

EN DIRECT DU COULOIR DE LA MORT

233 personnes ont été condamnées à mort en Pennsylvanie depuis le rétablissement de la peine capitale aux Etats-Unis en 1976. Dans l'attente de leur exécution – une attente qui peut durer plus de 20 ans, du fait des multiples procédures d'appel possibles – les condamné-e-s sont enfermé-e-s à l'écart des autres prisonni-er/ère-s, dans des quartiers surnommés « couloirs de la mort ».

Depuis maintenant près de 24 ans, Mumia passe 23h sur 24 dans une cellule de prison, en isolement complet. Les visites de sa famille lui sont interdites, le courrier confidentiel de ses avocat-e-s est illégalement ouvert par la direction de sa prison, et il a passé un temps au mitard suite à la publication de son premier ouvrage écrit depuis sa prison, « En direct du couloir de la mort ». Mumia continue cependant de faire son travail de journaliste depuis sa cellule. Il livre régulièrement ses réflexions sur l'actualité, et ses écrits sont un témoignage unique sur les conditions de détention dans les prisons américaines.

QUELQUES STATISTIQUES

Les Etats-Unis sont le plus grand pénitencier de la planète. A la date du 31 décembre 2004, il y avait 2,135,901 prisonni-er/ère-s dans les geôles américaines. Sur 100,000 Américains, 734 sont en prison.

Les Afro-Américain-e-s représentent 50% de la population carcérale américaine, dont 42% des condamné-e-s à mort, alors qu'illes ne représentent que 12% de la population totale des Etats-Unis. Le taux d'incarcération des Afro-Américain-e-s dans les Etats-Unis de George Bush est six fois plus élevé que celui des Noir-e-s en Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid. 12,6% des hommes noirs âgés de 25 à 29 ans sont en prison, sachant que la prison s'accompagne d'une privation – parfois définitive – des droits civiques. Autant dire que la ségrégation se poursuit sous d'autres formes. Aujourd'hui aux Etats-Unis, il y a autant d'Afro-Américain-e-s dans les prisons que dans les universités. A Philadelphie, un-e accusé-e afro-américain a 38% plus de chance d'être condamné à mort que les autres accusé-e-s. En Caroline du Nord, si la victime était blanche, la probabilité d'être condamné à mort est 3,5 fois plus élevée que si elle ne l'était pas. Dans le Colorado, 100% des condamné-e-s à mort appartiennent à des minorités ethniques. Le pourcentage est de 86% dans l'armée.

ECRIRE A MUMIA

Mumia Abu-Jamal
AM 8335
SCI-Greene
175 Progress Drive
Waynesburg, PA 15370

Sources :

Free Mumia Coalition, New York
http://www.freemumia.com/who.html

The Mobilisation to Free Mumia-Abu-Jamal
http://www.freemumia.org/

Mumia Abu-Jamal's Freedom Journal
http://www.mumia.org/freedom.now/

Mumia Abu-Jamal, l'affaire qui accuse la justice américaine
http://www.mumiabujamal.net/

PrisonSucks.com
http://www.prisonsucks.com/

National Coalition to Abolish the Death Penalty
http://www.ncadp.org/index.html

LIBERTé POUR LEONARD PELTIER

Depuis maintenant presque 30 ans Léonard Peltier est emprisonné aux Etats-Unis pour deux meurtres qu'il n'a pas commis. Le 13 février s'est tenu l'appel pour sa libération immédiate devant la cour de Saint Louis. Le dossier contient pas loin de 100 000 pages, la décision sera prononcée d'ici trois mois.

« Je purge actuellement deux peines consécutives de prison à vie pour deux crimes que je n'ai pas commis. Le 26 juin 1975, deux agents du FBI pénétraient sur la propriété d'un couple d'Anciens, Calvin et Rosalin Jumping Bull, près d'Oglala. Des coups de feux furent tirés. En quelques minutes, cette propriété fut entourée par plus de 150 agents du FBI, de la police du BIA(Bureau des Affaires Indiennes), de la police fédérale, et de la police